



Liste de contrôle en vue de questions lors d'inspections des câbles

Date :	1er février 2012
Destinataires :	Document accompagnant la Directive Exigences à remplir par les rapports de contrôle des câbles

Référence du dossier : 212.0/2012-03-16/216

La présente liste de contrôle a vu le jour au cours des dernières années à partir d'une série de questions posées par les services accrédités d'inspection des câbles dans le contexte de contrôles magnéto-inductifs des câbles ; son objectif est d'obtenir des renseignements sur l'historique des câbles.

La présente liste ne prétend pas à l'exhaustivité. Chaque année, elle est discutée puis adaptée si nécessaire à l'occasion d'une table ronde réunissant les services accrédités d'inspection des câbles.

Généralités

- Au moment de l'inspection des câbles, combien d'heures d'exploitation (des téléphériques à mouvement continu) ou combien de courses (des téléphériques à va-et-vient) ont été effectuées ?
- Depuis la dernière inspection des câbles, des événements inhabituels ont-ils été constatés (impacts de la foudre, déraillements de câbles, etc.) ? Si oui, lesquels ?
- L'installation risque-t-elle d'être touchée par la foudre ? Des endroits plus exposés que d'autres sont-ils connus, concrètement ?
- Depuis la dernière inspection, des travaux ont-ils été effectués sur les câbles ? Si oui, lesquels ? Ces travaux ont-ils été consignés ?
- Les documents relatifs aux câbles sont-ils disponibles (certificats, rapports de contrôle) ?
- L'installation présente-t-elle des particularités pertinentes pour l'évaluation de l'état des câbles (poules de renvoi, grand nombre de déviations, courbes, etc.) ?
- D'éventuelles recommandations issues du dernier rapport d'inspection des câbles ont-elles été mises en œuvre ? (cette remarque n'est naturellement pas valable en cas de recommandations impliquant une confirmation de mise en œuvre auprès du service d'inspection des câbles, conformément à l'art. 37, al. 5, OCâbles).

Epissures

- Combien d'épissures dénombre-t-on au câble ?

Version, statut, date/auteur:	V 2.0_fV 2.0_f, en vigueur, 1 ^{er} février 2012 / amu	Etape Plan Q:	AH, externe
liaison SI-GQ:	QM-Doku_Liste_15.2_surveillance_installations_à_câbles	Domaine d'appl.	212
		Processus OFT::	

Référence du dossier : 212.0/2012-03-16/216

- Les endroits où se trouvent des épissures ont-ils été assainis ou nouvellement établis ?
- Existe-t-il un compte-rendu des travaux d'épissures ?

Câbles porteurs

- Les câbles ont-ils été déplacés depuis la dernière inspection ? Si oui, de combien de mètres ?
- Les câbles ont-ils fait l'objet d'un contrôle visuel depuis leur déplacement ? Si oui, quels secteurs du câble ?
- Le frein du chariot a-t-il été actionné ? Si oui, où et à quelle vitesse ?

Entretien des câbles

- Le câble est-il régulièrement nettoyé ? Si oui, comment ?
- Le câble est-il régulièrement lubrifié ?